



ÉDITO

Chères Mesniloises et chers Mesnilois,

La nouvelle année s'offrant à nous, il est temps pour le Conseil Municipal et moi-même de vous souhaiter le meilleur pour 2021.

Que cette année vous apporte ainsi qu'à vos proches : santé, joies, prospérité mais également douceur et permette à chacun d'entre vous de retrouver au plus vite la sérénité, la possibilité de vivre librement sans penser à la COVID-19 et aux contraintes quotidiennes qu'elle nous impose.

Je souhaite fortement que l'année 2021 nous offre à tous la possibilité de retrouver le cours normal de notre vie.

Maintenant, ne nous voilons pas la face. 2021 demeurera une année compliquée sur bien des sujets, ne serait-ce que sur le plan économique, les subventions et dotations imparties à notre commune risquant de s'amoindrir fortement nous empêchant de concrétiser autant de projets que souhaités.

Cette période inédite doit cependant nous enrichir autrement et plus simplement, en nous faisant apprécier doublement la vie et ceux qui nous entourent, en faisant preuve au quotidien de solidarité et d'empathie. Cette richesse ne dépend que de nous.

J'espère fortement que les moments de partage ainsi que les activités pour les grands et les petits qui n'ont pu voir le jour en 2020 se concrétiseront en 2021 et permettront de redonner vie à notre village. Cette nouvelle année commence bien pour notre journal, celui-ci ayant trouvé le nom qui lui va bien : *Le Petit Mesnilois*.

Je place cette année sous l'égide de la bienveillance et invite chacun à la pratiquer. Elle est bonne pour le moral!

Bien sincèrement,

Le Maire
Martine BIDEL

LA MAIRIE ILLUMINÉE

Voici les illuminations réalisées par les agents techniques de notre village pour 2020. Nous pouvons les remercier pour leur créativité et leur compétence. Un grand merci !

ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19



- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 personnes maximum)
- Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

UN NOM POUR NOTRE JOURNAL

54 mesnilois se sont exprimés sur 350 foyers

Résultat du vote:

- 10 d'entre vous ont voté pour « *L'Écho Mesnilois* »
- 2 pour « *L'Écho des Champs* »,
- 9 pour « *Mesnilinfos* »
- 33 pour « *Le Petit Mesnilois* ».

EN BREF



PISTE CYCLABLE

Dans le cadre de son projet RER-Vélo, la région a pour volonté de relayer Paris au Mesnil-Aubry par voie cyclable. En parallèle de ce projet la Communauté Roissy Pays de France est sur le point d'élaborer un Schéma Directeur Cyclable.

Dans ce cadre, la municipalité a fait part de son intérêt de voir planter un réseau cyclable entre Le Mesnil-Aubry et Écouen (Av. du Maréchal Foch).

RAPPEL À LA LOI

Nous constatons depuis quelques semaines que plusieurs de nos habitants ayant en leur possession des chiens, ne les tiennent pas en laisse. C'est ainsi que certains ont dégradé les décors de Noël. Tout chien doit être tenu en laisse dans notre village.



NOTRE SITE INTERNET

Il sera opérationnel à la fin de ce mois. N'hésitez pas à le consulter et à nous donner votre avis.
Adresse: www.le-mesnil-aubry.fr



L'ÉCOLE...

La municipalité a fait l'acquisition le mois dernier d'un nouveau four pour sa cantine afin d'améliorer l'organisation des repas.



Vendredi 18 Décembre 2020, le conseil municipal au nom du Père Noël a distribué à tous les enfants scolarisés une boîte de chocolats, pour leur plus grand plaisir.



AU FIL DES PROJETS

La Salle Polyvalente :

Le projet de construction suit son cours. l'Architecte des Bâtiments de France souhaite voir évoluer notre projet. Ses préconisations sont susceptibles d'engendrer des coûts supplémentaires et pas des moindres, risquant ainsi de remettre en cause la faisabilité de la construction. Le budget de la commune n'étant pas extensible, à suivre...

L'Église :

Le projet de restauration de l'église se poursuit. Le parapluie protégeant la sacristie des intempéries a été conforté.



À VOS PLUMES !

Comme nous vous l'avions suggéré dans le précédent numéro, nous serions enthousiastes de recevoir de nos journalistes en herbes mesnilois des articles et photos que nous pourrions publier dans nos prochaines éditions. **Lancez-vous et ne soyez pas timide !**

LA FIBRE



Elle est enfin arrivée dans notre village, pour le bonheur de certains ! Mais pour d'autres, c'est un cauchemar. Des travaux sont encore nécessaires dans quelques rues pour parfaire le maillage du Mesnil-Aubry. Patience !

Nouvel emblème pour le Mesnil-Aubry

Un grand merci aux petits Mesnilois pour leur créativité. Le concours continue... N'hésitez pas à nous faire parvenir vos projets.





DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages constituent un fléau national impactant au quotidien notre village et ses environs. Les chemins ruraux du Mesnil-Aubry desservant les terres agricoles peuvent devenir rapidement des « décharges » à ciel ouvert si nous n'intervenons pas rapidement. Pour autant les dépôts sauvages ne se cantonnent pas aux dépôts sur les chemins et terres agricoles.

En effet, il y a dépôt sauvage dès l'instant qu'il y a dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être.

C'EST UN ACTE D'INCIVISME.

Il en est ainsi, certes à moindre mesure, lorsqu'une personne dépose au pied des bornes d'apport volontaire (BAV) des cartons, des bouteilles et autres ordures au lieu de les introduire dans lesdites bornes. Il en est de même lorsqu'il est jeté sur la voie publique masques et autres papiers. Ces dépôts peuvent donner lieu à poursuite tout autant que les dépôts dans la nature de gravats et autres immondices.

Chaque évacuation de dépôt sauvage d'ordures de toute nature réalisé par des professionnels ou particuliers peu scrupuleux sur le territoire de notre commune coûte à celle-ci, et par voie de conséquence

à ses habitants, 1000 à 2000 € hors frais d'enfouissement facturés séparément par REP-VEOLIA.

Nous devons tenter d'agir ensemble afin de limiter ce fléau. Simples particuliers que nous sommes, il nous appartient de surveiller les allées et venues des véhicules douteux s'infiltrant dans notre village et ses abords pour y déposer des débris et ne pas hésiter à prévenir la mairie ou la gendarmerie de leur présence.

En effet, nos efforts ne sont pas vains. Grâce aux caméras installées sur le village, la municipalité a obtenu en septembre dernier la condamnation de deux contrevenants à 1000 € de dommages-intérêts et trois mois de prison ferme pour l'un d'entre eux.

Il appartient aussi à nos amis les agriculteurs de fermer, à chaque passage, les barrières donnant sur les chemins « béton » afin d'éviter à tout véhicule d'y pénétrer pour y faire des dépôts. Les conseillers et employés municipaux ne peuvent passer leur temps à refermer celles-ci. Ils ne sont pas garde-barrières.

La municipalité a commencé à se rapprocher des communes avoisinantes ainsi que de la région et du département pour tenter de mutualiser des moyens pour remédier à ce fléau tant environnemental qu'économique.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

C'est en comité restreint et sans public qu'a eu lieu cette année l'hommage à nos anciens combattants en collaboration avec la ville d'Écouen.



POUR NOS SÉNIORS

La commune n'ayant pas pu organiser cette année le repas des Séniors, elle a néanmoins pu distribuer le 12 décembre dernier des paniers gourmands à plus de 70 foyers.



CALENDRIER

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS POUR 2021

Les mercredis suivants :

- 27 JANVIER
- 24 MARS
- 26 MAI
- 28 JUILLET
- 22 SEPTEMBRE
- 24 NOVEMBRE.

Les objets doivent être déposés la veille au soir sur le trottoir sans gêner le passage des piétons.

*Tous ensemble,
Stop aux dépôts sauvages !*

À PROPOS DE ...

VOYAGE AU SKI

Comme les années précédentes, les enfants du Mesnil-Aubry partiront au ski en Savoie la première semaine des vacances de Février 2021 sous réserves des conditions sanitaires en vigueur.



BIBLIOTHÈQUE

La livraison à domicile est désormais possible si vous ne pouvez pas vous déplacer dans nos locaux. Il suffit de laisser vos coordonnées en Mairie et nous ne manquerons pas de vous rappeler pour organiser au mieux cette livraison.



ESPACE ADO

Un projet est à l'étude pour les périodes de vacances scolaires afin d'occuper les adolescents. N'hésitez pas à nous communiquer vos envies de sorties, de créativité et de jeux que nous essaierons d'organiser.



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS DU VILLAGE

La campagne se poursuit et nous vous rappelons l'importance de cette initiative afin d'éviter la prolifération des chats errants. Alors faites-vous vite connaître en Mairie!



INFORMATION

PROJET D'UN MÉTHANISEUR

Une déclaration en vue de l'installation sur le territoire du Mesnil-Aubry d'une unité de méthanisation a été déposée en préfecture par la Société BIOGAZ DU PAYS DE FRANCE (activités répertoriées sous les rubriques n° 2781 et 4310) en vue de la production de bio gaz à l'aide de cultures intermédiaires. La mise en œuvre de ce type d'installation requiert en principe un permis de construire. Une telle implantation, dont un projet similaire est déjà en cours sur la Commune d'Attainville, mérite une attention toute particulière de notre part.



TRÉSOR PUBLIC : La trésorerie d'Écouen est fermée depuis le 1^{er} janvier



Vos nouveaux interlocuteurs :

Pour toute question sur le paiement de vos factures locales (cantine, crèche...)

Trésorerie de Sarcelles : 01 39 93 18 33
lun-mar-ven 9h-12h et 13h-16h / mer-jeu 9h-12h

t095108@dgfip.finances.gouv.fr
1, bd François Mitterand
95200 Sarcelles

Pour toute question sur vos impôts :

Service des impôts des particuliers
de Garges-Extérieur : 01 34 53 38 00
lun-mar-ven 8h45-12h15 et 13h30-16h /
mer-jeu 8h45-12h15

Par la messagerie sécurisée sur
impots.gouv.fr
2, rue Louis Marteau - BP 200
95143 Garges-lès-Gonesse Cedex

CARNET

NAISSANCE:

- Le 19/10/2020 Adame KHAN
- Le 03/12/2020 Christiano DIRIL

MARIAGES:

Le 24/10/2020 Mme Caroline LEGGHE
et M. Kevin DUCHEMIN

DÉCÈS:

- M. Georges DE WAELE, le 09/10/2020
- M. Serge JOUBERT, le 16/11/2020
- Mme Pierrette EUGERE née FROMENT,
le 28/11/2020



Directrice de la publication:
Martine BIDEL

Comité de rédaction:
C. BARBAT, C. CLICHY,
D. CHAUVOT, P. AUDOUARD,
P. ROBIN, S. DE JESUS GRACA,
M. BIDEL

Conception, réalisation:
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos:
Mairie du Mesnil-Aubry - RDVA

Impression:
Imprimerie Seugy Offset
Services - 01 30 35 45 81

Dépôt légal à parution